

ISRAËL

Trois ans après l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange Canada-Israël (ALECI), le commerce bilatéral entre les deux pays s'accroît régulièrement. Il atteignait de 707 millions de dollars en 1999 pour les produits, soit une hausse de 12,1 p. 100 par rapport à 1998. Les exportations canadiennes de marchandises vers Israël étaient de 265 millions de dollars, soit une augmentation de 23,6 p. 100 comparativement à 1998. Les entreprises canadiennes continuent de gagner du terrain dans des secteurs prioritaires tels que les télécommunications, les transports, les produits agroalimentaires, le matériel de construction, et les pâtes et papier. On note en particulier un accroissement des activités d'investissement des firmes canadiennes dans le domaine des télécommunications.

Même si les négociations en vue d'un accord de promotion et de protection de l'investissement étranger n'ont fait aucun progrès, les entreprises canadiennes ne rapportent aucune difficulté sur ce marché.

Le principal facteur de croissance du commerce entre les deux pays continue d'être l'abolition d'à peu près tous les droits de douane sur les produits industriels et la réduction des droits sur de nombreux produits agricoles et agroalimentaires. En vertu de l'ALECI, le Canada et Israël poursuivent leurs discussions (trois réunions ont eu lieu au cours de la seule année 1999) portant sur la libéralisation du commerce bilatéral des produits agricoles et agroalimentaires. Les producteurs et exportateurs canadiens ont indiqué au gouvernement que les secteurs prioritaires dans lesquels le Canada devrait s'efforcer d'améliorer l'accès au marché israélien comprennent le poisson les mets préparés congelés et les fruits et légumes frais et congelés.

CISJORDANIE ET BANDE DE GAZA

Le Canada s'est engagé à promouvoir les relations commerciales et d'investissement avec les Palestiniens. L'Accord-cadre canado-palestinien de coopération économique et commerciale améliorera l'accès au marché et allégera les formalités douanières, tout en soutenant les industries émergentes dans ce marché.

Les progrès du processus de paix au Moyen-Orient simplifieront le mouvement de produits en provenance et à destination de la Cisjordanie et de Gaza. L'ouverture de l'aéroport international de Gaza et la nouvelle route sécuritaire donneront aux exportateurs un nouvel accès aux territoires palestiniens et aux autres pays arabes voisins.

ARABIE SAOUDITE

Les négociations multilatérales concernant l'accession de l'Arabie saoudite à l'OMC ont commencé en mai 1996. L'objectif sous-jacent du Canada dans les négociations bilatérales et multilatérales vise une réforme et des engagements sur l'accès aux marchés compatibles avec le rôle de l'Arabie saoudite dans le commerce et les investissements mondiaux et avec son importance pour le Canada, dont il est le premier marché d'exportation au Moyen-Orient. En 1999, 273 millions de dollars de marchandises ont été exportées dans ce pays, une diminution de 10,4 p. 100 par rapport à 1998. L'IED canadien en Arabie saoudite se chiffre à 6 millions de dollars et le potentiel d'investissement est élevé, étant donné l'annonce par l'Arabie saoudite de nouvelles exigences pour les investissements dans le secteur de la production et de la transmission d'électricité (160 milliards de dollars au cours des 25 prochaines années), des télécommunications (8 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années) et du gaz naturel (5,5 milliards de dollars au cours des 5 prochaines années). On a confié au Conseil économique suprême nouvellement créé un mandat clair: il doit élaborer des règlements en matière d'investissement étranger qui permettent d'attirer les investisseurs, d'éliminer les dépenses gouvernementales inutiles, de trouver de nouvelles sources de revenu gouvernemental et de réduire la bureaucratie gouvernementale.

Le groupe de travail de l'OMC sur l'accession de l'Arabie saoudite a fait d'énormes progrès dans son examen du régime de commerce extérieur de l'Arabie saoudite et se prépare maintenant à passer à l'élaboration des modalités de l'accession. La sixième réunion du groupe de travail a eu lieu en septembre 1999 et avait pour but de discuter de questions touchant les obstacles techniques au commerce, les permis d'importation, les évaluations de douane et la propriété intellectuelle. Les membres du groupe ont souligné qu'il était important que l'Arabie saoudite fournisse des exemplaires de ses projets de règlement et de loi dans ces domaines.